

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 24 avril 2015. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges riches et nourris. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Nous retenons

Le Comité St-Roch (CSR) et les sociétés ont passé en revue le déroulement des trois jours de festivités. La **société mise à l'honneur** est celle des Zouaves français qui célèbre son 125^{ème} anniversaire. Cette société accepte d'assumer l'ensemble des prestations qui en découlent (tir de la 8^{ème} campe, rigodons, tête de la Retraite, commandement des tirs...).

Comme chaque année, le Comité St-Roch (CSR) offre cinq **affiches** à chaque société.

Notons que la chronologie avancée est une prévision théorique qui sera adaptée en fonction des circonstances (écart entre sociétés, arrivée de la statue, durée des multiples hommages et discours). Toute adaptation sera communiquée oralement par un des membres du CSR.

Samedi :

- Après la **9^{ème} campe**, les clairons des Chasseurs Carabiniers et la musique de la section traditionnelle de la Compagnie St-Roch interpréteront la Brabançonne avant la déclaration d'ouverture des fêtes de la St-Roch 2015.
- En cas de fortes **pluies**, les huit premières sociétés feront la Retraite à travers la ville-haute et les six dernières à travers la ville-basse.
- Le CSR offrira à chaque société les 25 **flambeaux** annuels.
- Chaque société déposera une **fleur** au monument « Au Marcheur » en fin de retraite.

Dimanche :

- **Accueil** de la société invitée, à 9h15, au pied du tienne Trappe.
- Hommage à la **chapelle St-Roch** à 9h30.
- **Rentrée dans l'église** : les Volontaires de Ham-sur-Heure y pénétreront avant les Zouaves pontificaux.
- Lors de la **descente** matinale de la statue de saint Roch (10h), cérémonie ouverte à tous, la batterie des Zouaves pontificaux assurera le volet musical.
- **Déroulement** :
 - bref mot d'accueil ;
 - litanies chantées ;
 - rigodon pendant la descente de la statue ;
 - cantique à saint Roch ;
 - prière finale et bénédiction.
- La cérémonie achevée, les batteries jouent une marche et entraînent l'assistance vers la sortie.
Ordre de sortie :
 - le Comité St-Roch ;
 - les Volontaires de Ham-sur-Heure en batterie et en ordre de marche normal,
 - la batterie des Zouaves pontificaux suivis de leurs membres,
 - le reste de l'assistance.
- Au terme de la cérémonie, un hommage sera rendu au **monument « Au Marcheur »**.

- **Départ** : du Chant des Oiseaux, à 13h30, le cortège s'ébranlera avec, à sa tête, des membres du CSR qui auront invité le Collège communal à les rejoindre.
- Début de la **procession** : dès l'église Notre d'El Vault, les Zouaves pontificaux portent la statue de saint Roch suivie des Sœurs grises (sans batterie) et des pèlerins qui portent la châsse contenant les reliques.
- **Arrivée** sur les **Waibes** : les drapeaux de chaque société précéderont les Chasseurs Carabiniers pour gagner l'église du Christ-Roi et former une haie d'honneur lors de la rentrée de la statue.
- **Départ** des **Waibes** : après la brève cérémonie religieuse (vers 17h), la marche redémarre plus bas que l'église afin de passer de manière ordonnée devant la statue de saint Roch.
- **Tir** : possibilité au croisement des rues Jean Doye et Gilles Lefèvre en direction de la chapelle dédiée à saint Roch.
- **Dislocation** : en fin de marche, les sociétés se disloqueront de la façon suivante :
 - une société empruntera malheureusement le viaduc : les Sapeurs et Artilleurs ;
 - trois sociétés se dirigeront vers la ville-haute (Sapeurs et Grenadiers, Mousquetaires – ouverture des barrières de la Grand'Rue –, Pompiers de la Ville-Haute) ;
 - les Flanqueurs patienteront dans la rue Mengal ;
 - les Tartares se dirigeront vers la rue St-Nicaise, leurs cavaliers se dirigeront vers la ville-haute ;
 - une société patientera à l'ex-café « St-Roch » (Voltigeurs) ;
 - les Zouaves Français, les Pompiers des Waibes, les Volontaires (H/S/H), les Enfants de sainte Barbe et les Volontaires emprunteront la rue de la Piraille ;
 - pour la Compagnie St-Roch, ceux qui ne rentrent pas dans l'église se regrouperont dans la rue St-Nicaise et les cavaliers se dirigeront vers la rue de la Piraille ;
 - les Chasseurs Carabiniers feront le tour du Rivage ;
 - les Zouaves pontificaux emprunteront la rue t'Serstevens.
- Lors de la **Rentrée de la statue de saint Roch**, seuls les marcheurs de la Compagnie qui désirent assister à toute la cérémonie entrent dans l'église.
- L'**ordre** pour pénétrer dans l'église est le suivant : Zouaves pontificaux, statue, relique, Bourgmestre & Président du CSR, Sœurs grises, membres du CSR et pèlerins.

Lundi :

- **Rassemblement** des sociétés sur la place de la ville-basse dès 8h30. A 8h45, départ vers l'église dans l'ordre du cortège du dimanche. Entrée à 9h.
- Une **délégation** de chaque société sera présente dans l'église. En fonction de la localisation de leur société, les autres marcheurs sortiront par la petite porte latérale ou la porte du parvis (entre deux sociétés).
- Ces marcheurs regagneront leur société à hauteur de la voûte sous l'église lors du trajet vers le Rivage (via la rue Saint-Nicaise).
- Les **clairons** des Chasseurs Carabiniers, des Pompiers des Waibes et des Enfants de sainte Barbe seront dans le jubé.
- La batterie de la société mise à l'honneur joue le rigodon durant la messe.
- A la **chapelle**, les Zouaves pontificaux attendront l'évêque, le doyen, la relique, les pèlerins et les Sœurs grises avant leur ascension vers la Maladrie.
- **Montée** vers la Maladrie : celle-ci se fera dans l'ordre de marche, de manière ordonnée, et sans arrêt puisque la pause se tiendra à la Maladrie.
- **Pause** :
 - en supplément des ravitaillements prévus par les sociétés, actuellement, une buvette « privée » sera installée et tenue par un des représentants du quartier de la Maladrie ;
 - lieux de ravitaillement des sociétés :

Grenadiers	A définir	Artilleurs	Rue Fosteau (haut)
Zouaves français	Ch. de la Croix	Enfants Ste-Barbe	Ch. des Maroëlles
Pompiers des Waibes	Ch. de Walcourt	Volontaires	Ch. de la Croix
Mousquetaires	Ch. de la Croix	Flanqueurs	Rue Fosteau (haut)
Pompiers de la VH	Buvette Maladrie	Compagnie	Rue Fosteau (haut) & ch. de Maroëlles
Voltigeurs	A définir	Carabiniers	Rue Fosteau (haut)
Tartares	Rue Fosteau (haut)	Zouaves pontificaux	Ch. des Maroëlles

Les dernières inconnues sont à lever au plus vite (en avertir le CSR, comme toute modification éventuelle).

- la statue et la châsse seront exposées aux fidèles à côté de la potale St-Roch ;
- lors de leur arrivée, possibilité pour les Chasseurs Carabiniers de jouer la Brabançonne à hauteur de la potale.
- dès que la statue sera sur son reposoir, la marche reprend (±13h30). En démarrant des chemins de Walcourt et de Maroëlle ainsi que de la rue du Fosteau (section comprise entre la place de la Maladrerie et le Diale Colas), chaque société honorera une dernière fois le saint-patron de la marche.
- Remise des **décorations** :
 - outre les quelques points détaillés ci-après, la Ville de Thuin, organisatrice de la cérémonie, enverra une **note récapitulative** exhaustive ;
 - la cérémonie de remise des **médailles** honorera en premier les marcheurs les plus anciens pour finir par les décorés pour 35 et 25 années de marche ;
 - l'escorte au drapeau ne se déplace, jusqu'au pied du podium, **que** pour les médaillés de 50 ans et plus. La batterie de chaque médaillé joue un air en restant dans les rangs de la société ;
 - une salve de fusils puis de tromblons pour l'ensemble des médaillés de 70 ans et plus puis 70 ans et, ensuite, 60 ans, pour finir par une pour ceux de 50 ans.
 - sans escorte, l'ensemble des médaillés de 35 ans sont appelés individuellement au pied de l'estrade où ils seront décorés ;
 - pendant la remise des médailles, la batterie de la société mise à l'honneur joue un rigodon ou tout autre air court et solennel ;
 - les jubilaires restent devant l'estrade. Une salve retentit pour l'ensemble des « 35 ans » ;
 - pour les médaillés pour 25 ans de marche, le protocole est identique à celui pour 35 ans ;
 - les tirs sont commandés par les officiers de la société honorée ;
 - les officiers sont responsables de la bonne tenue de la cérémonie. Ils garantissent la stricte application du protocole établi d'un commun accord ;
 - en fin de cérémonie, les jubilaires participent à une séance photographique ainsi qu'à l'hommage au monument « Aux Morts ».
- Pour les retardataires, la liste de leurs décorés est à remettre dans les meilleurs délais.

Subside : moyennant le respect des consignes ainsi que de la dignité liée à une procession escortée, le CSR offrira 200€ à chaque société auxquels il convient d'ajouter 100€ en compensation de la suppression des rafraîchissements anciennement offerts lors de la halte du lundi. Au total, le subside s'établira à 300€ par société.

Divers :

- Répétition de la « **chorale** de marcheurs », les 27 avril et 4 mai, à 20h, dans l'église Notre-Dame du Val ;
- **Raclot** pour quatre sociétés : Zouaves français, Artilleurs, Compagnie St-Roch et Zouaves pontificaux ;
- L'établissement « Caves de la Source » disposera d'un **chapiteau** dans le quartier du Rivage.

Manifestations :

- 01/02/15 – barbecue de la Cinquième Infanterie de la Compagnie St-Roch – av. de Ragnies – 11h ;
- 02/02/15 – la Zouzou de la Zouaverie de la Compagnie St-Roch – château du Fosteau – 10h30.

Prochaine réunion prévue le 19 juin 2015 :

Evaluation de la St-Roch 2015

Salle du Conseil communal – 20h

Daniel Descartes, Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven